

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHÉS

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DES PETITES ET
MOYENNES INDUSTRIES**

**PROJET DE ZONE DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DU CENTRE
(PZTA-CENTRE)**

N° DU PROJET : P-SN-A00-015

N° PRET BAD: 2000200005601

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHÉS

1. Le Gouvernement du Sénégal a reçu de la Banque africaine de Développement un prêt en vue du financement du Projet de Zone de Transformation agro-industrielle du Centre ou Agropole Centre.
2. Ce projet vise à contribuer à la transformation structurelle de l'économie sénégalaise à travers le développement de l'agro-industrie et l'accroissement durable de la productivité des filières agro industrielles prioritaires.
3. Le projet est structuré sur la base des trois (03) composantes suivantes :
 - Renforcement des capacités de transformation agro-industrielle et de mise en marché ;
 - Accroissement durable de la productivité et de la production des filières agro-industrielles ;
 - Coordination, Gestion et suivi-évaluation
4. Les modes d'acquisition prévus pour les travaux, biens et services financés au moyen du prêt sont indiqués ci-après.

A. Les Méthodes et procédures du cadre de passation des marchés de la Banque (« Système de la Banque ») seront appliquées pour les acquisitions suivantes :

- **Travaux de construction :**

Appel d'offres ouvert international (AOO-I) : (i) travaux de construction du module central de DYA ; (ii) travaux de construction du module régional de Kaolack; (iii) travaux de construction des trois plateformes départementales de Kaolack ; (iv) les travaux de réhabilitation des centres de regroupements/entrepôts de stockage de 1000 tonnes

et infrastructures connexes

- **Biens et équipement :**

Appel d'offres ouvert international (A00-I) : (i) les équipements (matériel de bureau, informatique laboratoire, etc) pour le module central de DYA ; (ii) le petit matériel agricole et les intrants; (iii) les équipements pour les coopératives mixtes de transformation du sel; (iv) les équipements pour les coopératives mixtes pour la transformation de sel ; (v) les équipements de mobilisation, de stockage, d'économie d'eau ; (vi) les équipements au profit des femmes, des jeunes et autres groupes vulnérables; (vi) les équipements pour les entrepôts de céréales et d'arachides

- **Services de consultants :**

Services firmes de consultants sur la base d'une liste restreinte : (i) la mise en œuvre et au S&E du PGES ; (ii) l'étude sur le financement de la mise en œuvre et du S&E des PDC ; (iii) l'AT relative à la mise en œuvre des réformes sur les filières cibles ; (iv) l'Assistance juridique et les plans d'affaires ;(v) les études APD, l'élaboration DAO, le contrôle et supervision des travaux du module Central de DYA, du module de Kaolack et des 3 plateformes de Kaolack ; (vi) EIES des 15 plateformes départementales (y compris 150 km de pistes et unités de production de SEL) ; (vii) la réalisation de 15 PAR ; (viii) la réalisation, la mise en œuvre et suivi des PAR ; (ix) la mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités du personnel ; (x) la réalisation des EIES des plateformes (15 plateformes, pistes de production (150 km) ; (xi) l'audit des acquisitions seront acquis suite à une sélection faite sur la base d'une liste restreinte et par la méthode de sélection fondée la qualité technique et le coût (SFQC) tel que décrit dans le OPM.

Services de Consultants individuels sur la base d'une liste restreinte : (i) Mise en œuvre du PGES par le CRSE ; (ii) Mise en place et actualisation du système de planification et de S&E des activités ; (iii) Mise en œuvre du volet communication du programme ; (iv) Mise en œuvre d'un plan d'engagement des parties prenantes ; (v) Mise en œuvre du plan de gestion des pestes et pesticides ; (vi) Etude sur la compétitivité des filières ciblées (4 études à faire/mil; mais; sorgho et arachide) ; (vii) Etude sur l'interconnectivité entre le chemin de fer, l'aéroport, le port et la route nationale ; (viii) Etudes d'actualisation des EIES du module central et des modules régionaux ; (ix) Réalisation d'un plan d'engagements des parties prenantes et de plan d'adaptation aux CC ; (x) Réalisation des EIES des unités de sel (200 ha) ; (xi) Elaboration du plan d'action genre/nutrition/santé ; (xii) Suivi-évaluation y compris audit annuel du PAR.

B. Les acquisitions suivantes se feront conformément au système national de passation des marchés (« Système national ») relatif au Code des marchés publics de l'Emprunteur :

- **Travaux :**

Appel d'offres national : Les travaux relatifs à la réalisation d'aménagement et la réhabilitation de 100 ha dans les zones de production artisanale de sel

- **Biens et équipements :**

Appel d'offres national : Equipements pour le module régional de Kaolack ; Acquisition d'équipements de mobilisation, de stockage, d'économie d'eau (maraichage, petit élevage, etc...) et d'intrants notamment pour les femmes et les jeunes ; Acquisition de véhicules ; Entretien matériel informatique par marché de clientèle ; Entretien matériel roulant par marché de clientèle.

Cotation fournisseurs (DRP) : Equipements pour les 3 plateformes départementales de Kaolack ; Equipements du secrétariat des Comités Communaux de gestion des plaintes ; Entretien bâtiment.

- **Services de Consultants** : la mission de conception de la plateforme numérique des agropoles du Sénégal / les études et la surveillance des travaux d'aménagement des 100 ha de zone de production de sel/le renforcement des capacités des acteurs / l'Assistance au recrutement du personnel de l'agropole Centre / l'Etude sur la situation de référence du projet / l'Assistance Technique pour la mise en place de la Société de Construction et d'Exploitation / la mise en place et le fonctionnement d'un centre de service ; la maintenance et la gestion de la plateforme numérique du Sénégal / la mise à jour du PGES du module central et des modules régionaux / la mise en œuvre des PGES des EIES / l'appui à la mise en place des unités de biogaz / l'accompagnement social des Plans d'Actions de Réinstallation / l'élaboration et la mise en œuvre des Plans de Développement Communaux / l'évaluation préalable du volet PP du projet.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Cellule d'Exécution du Projet

Personne à contacter : *Monsieur El Hadji Djily MBAYE LO*

Coordonnateur national du PZTA

Dakar-Sénégal

Tel + : 78 218 12 12

Courriel : agropole@agropole.sn, elmalick.cisse@agropole.sn,